



COMMUNIQUE N°003-/C/COM-BAFIA/SG/2026 Du 17 avril 2026

Portant publication des résultats du Dossier d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/COM-BAFIA/CIPM/2026 DU 16 février 2026 pour les travaux de construction de onze (11) forages positifs équipés de PMH en deux lots dans certaines localités de la Commune de Bafia, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre Lot 1 et Lot 2.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE ET MINCOMMERCE EXERCICE : 2026

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAFIA, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Par décision Municipale N003-/DM/COM-BAFIA/ du 17 avril 2026, le marché objet du dossier d'Appel d'Offres sus-visé est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (HT)	Montant (TTC)	Délai
Lot 1	FELY CONFORT BP : 14299, YAOUNDE Tel : 697 18 62 18	71 200 000	84 906 000	03 mois
Lot 2	FELY CONFORT BP : 14299, YAOUNDE Tel : 697 18 62 18	7 120 000	8 490 600	03 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de BAFIA, pour l'établissement des contrats y relatifs.

Le soumissionnaire ci – après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants:

N°	Soumissionnaires	Motifs
01	PRIVA CAMEROUN SARL	<p>- Manœuvre frauduleuse : L'entreprise PRIVA CAMEROUN a été disqualifié pour avoir présenté au niveau de la déclaration d'intention de soumissionner et de l'attestation d'immatriculation un numéro de contribuable différent de celui présenté au niveau de l'attestation de conformité sociale CNPS, notamment les numéros M042014417382R et PO18616976074K, toute chose qui est une manœuvre frauduleuse conformément à l'article 95 alinéa 8 du Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.</p> <p>- Non-conformité de la soumission</p>

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bafia, sous peine de destruction.

Le Maire
(Autorité Contractante)

Ampliations

- PREFET MI ;
- ARMP/CENTRE
- PDT/CIPM-COM- BAFIA
- DDMAP-MI ;
- INTERESSE
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVE

